

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 21 avril 2026**

Séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le mardi 21 avril 2026 à 19h30, au siège social de la Régie situé au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire, et à laquelle sont présents :

Pour la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Madame la mairesse Suzanne Boulais ainsi que Mesdames les conseillères Audrey Ashworth et Josianne Bouchard.

Pour la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville : Monsieur le maire Mario van Rossum ainsi que Monsieur le conseiller Maxime Lasnier et Madame la conseillère Karine Trudeau.

Les membres du Conseil d'administration forment quorum sous la présidence de Madame Suzanne Boulais.

Sont également présents :

Madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie;

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie; et

Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint du Service de sécurité incendie.

1- Ouverture de la séance

Madame Suzanne Boulais, présidente du Conseil d'administration, procède à l'ouverture de la séance à 19h30.

2- Adoption de l'ordre du jour

Ri-2026-04-1924

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 avril 2026;

Considérant que lecture en est faite par la directrice générale et greffière-trésorière, comme suit :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation du procès-verbal du 17 mars 2026
- 4- Comptes
- 5- Correspondance
- 6- Ministère de la Langue française : rapport annuel 2025 sur l'application de la *Charte de la langue française*
- 7- Assurances de la Régie intermunicipale d'incendie pour l'année 2026
 - 7.1 Informations générales
 - 7.2 Mise à jour du dossier
 - 7.3 Modifications et sommaire des garanties pour l'année 2026
- 8- Vérification financière 2025
 - 8.1 Dépôt de la lettre d'indépendance de la firme comptable
 - 8.2 Dépôt de la lettre de la firme comptable concernant le contrôle interne de la Régie intermunicipale d'incendie
- 9- Affectation d'un montant de 100 000 \$ au fonds « Achat de véhicules » à partir des excédents accumulés non affectés au 31 décembre 2025

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 21 avril 2026**

- 10- « Plan climat » de la MRC du Haut-Richelieu : troisième atelier virtuel tenu le 2 avril 2026
- 11- Ministère de la Sécurité publique – Capsule d'information concernant l'utilisation du 9-1-1 : publication de commentaires sur le profil public de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville
- 12- Régie intermunicipale d'incendie : possibilité d'adhésion d'autres municipalités
 - 12.1 Rencontre des maires, des directeurs généraux et des directeurs des Services de sécurité incendie à Saint-Alexandre le 14 avril 2026 : suivi
- 13- Nomination d'un nouveau lieutenant : Dominic Drouin
- 14- Achat d'un nouvel ordinateur pour la caserne de Sainte-Brigide-d'Iberville : suivi
- 15- Prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés
 - 15.1 MRC de Rouville
- 16- Prévention résidentielle 2026
 - 16.1 Formulaire pour la collecte des données
 - 16.2 Textes pour les bulletins municipaux de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville
- 17- Rapport du directeur du Service de sécurité incendie
 - 17.1 Activités du Service de sécurité incendie (SSI)
- 18- Rapports des membres du Conseil d'administration
- 19- Varia
 - 19.1 Activités dans la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire
 - 19.1.1 École Frère-André : activité « Sécurité sur roues » le 15 mai 2026
 - 19.1.2 Fête nationale : feu d'artifice le 23 juin 2026
 - 19.2 Activités dans la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville
 - 19.2.1 Activité « Course colorée » le 30 mai 2026
 - 19.2.2 École Notre-Dame-du-Sourire : activité d'arrosage des enfants du service de garde le 15 juin 2026
 - 19.2.3 Fête nationale : parade, feu de joie et feu d'artifice le 24 juin 2026
 - 19.3 Grand défi Pierre Lavoie dans les Municipalités de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville le 13 juin 2026
 - 19.4 Chargeur multiple pour radios portatives : achat d'un transformateur et d'un fil de branchement
- 20- Période de questions
- 21- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Audrey Ashworth

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant sous la rubrique « Varia » :

- 19.5 Rémunération de Monsieur André Daigneault, ex-employé du Service de voirie de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, pour assistance au Service de sécurité incendie le 30 mars 2026

Le « Varia » demeure ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 21 avril 2026**

3- Approbation du procès-verbal du 17 mars 2026

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 mars 2026;

Ri-2026-04-1925

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario van Rossum

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 17 mars 2026, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Comptes

Ri-2026-04-1926

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la liste des comptes payés et des comptes à payer de la Régie intermunicipale d'incendie en date du 21 avril 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josianne Bouchard

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes à payer, le tout pour un montant total de 41 472,81 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont effectuées.

Irène King, directrice générale
et greffière-trésorière

5- Correspondance

Il n'y a aucune correspondance à déposer depuis la séance ordinaire tenue le 17 mars 2026.

6- Ministère de la Langue française : rapport annuel 2025 sur l'application de la Charte de la langue française

La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du Conseil d'administration qu'elle a complété et transmis le fichier de collecte de données pour le rapport annuel 2025 sur l'application de la *Charte de la langue française*, et ce, avant la date limite fixée au 30 avril 2026.

7- Assurances de la Régie intermunicipale d'incendie pour l'année 2026

7.1 Informations générales

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du guide intitulé « *Informations pour les membres du Fonds d'assurance des municipalités du Québec* ».

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 21 avril 2026**

7.2 Mise à jour du dossier

La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du Conseil d'administration concernant la mise à jour du dossier d'assurance de la Régie intermunicipale d'incendie :

- Le Fonds d'assurance des municipalités du Québec a transmis à la Régie intermunicipale d'incendie trois tableaux à vérifier (emplacements, biens divers, véhicules) ainsi que trois questionnaires à remplir concernant, entre autres, le Service de sécurité incendie, les budgets, les assurances et les réclamations de la Régie.
- Madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie, a vérifié les trois tableaux et a rempli et signé les trois questionnaires de mise à jour du dossier d'assurance de la Régie.
- Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de ces tableaux et questionnaires, lesquels ont été transmis au Fonds d'assurance des municipalités du Québec le 24 mars 2026.
- Le contrat concernant la police d'assurances de la Régie intermunicipale d'incendie pour l'année 2026 ayant déjà été renouvelé (réf. résolution No Ri-2025-12-1887), aucune autre procédure n'est requise.
- S'il y a lieu, un ou des avenants seront émis et transmis à la Régie intermunicipale d'incendie.

7.3 Modifications et sommaire des garanties pour l'année 2026

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie des modifications et du sommaire des garanties pour l'année 2026.

8- Vérification financière 2025

8.1 Dépôt de la lettre d'indépendance de la firme comptable

Suite à la vérification financière 2025 de la Régie intermunicipale d'incendie effectuée par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, la lettre d'indépendance de la firme comptable, datée du 17 mars 2026 et adressée à Madame Suzanne Boulais, présidente de la Régie, est déposée.

8.2 Dépôt de la lettre de la firme comptable concernant le contrôle interne de la Régie intermunicipale d'incendie

Suite à la vérification financière 2025 de la Régie intermunicipale d'incendie effectuée par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, la lettre de la firme comptable concernant le contrôle interne de la Régie intermunicipale d'incendie, datée du 17 mars 2026 et adressée à Madame Suzanne Boulais, présidente de la Régie, est déposée.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 21 avril 2026**

9- Affectation d'un montant de 100 000 \$ au fonds « Achat de véhicules » à partir des excédents accumulés non affectés au 31 décembre 2025

Ri-2026-04-1927

Considérant le fonds « Achat de véhicules » (poste d'affectation No 03-310-40-724) auquel ont été affectés les montants suivants, et ce, pour un total actuel de 910 000 \$:

- 40 300 \$ prévus au budget 2021 (réf. résolution No Ri-2022-02-1415)
- 69 700 \$ prévus au budget 2022 (réf. résolution No Ri-2022-09-1475)
- 65 000 \$ affectés à partir des excédents accumulés non affectés au 31 décembre 2021 (réf. résolution No Ri-2022-09-1475)
- 115 000 \$ prévus au budget 2023 (réf. résolution No Ri-2023-11-1627)
- 120 000 \$ prévus au budget 2024 (réf. résolution No Ri-2024-11-1748)
- 250 000 \$ affectés à partir des excédents accumulés non affectés au 31 décembre 2024 (Ri-2025-04-1814)
- 250 000 \$ prévus au budget 2025 (Ri-2025-11-1878)

Considérant que selon les données du rapport financier 2025 de la Régie intermunicipale d'incendie, les excédents accumulés non affectés au 31 décembre 2025 s'élevaient à 148 565 \$ et qu'ils n'ont pas été affectés à ce jour;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Karine Trudeau

ET RÉSOLU de transférer des excédents non affectés au 31 décembre 2025 un montant de 100 000 \$ au fonds « Achat de véhicules ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- « Plan climat » de la MRC du Haut-Richelieu : troisième atelier virtuel tenu le 2 avril 2026

Le troisième atelier virtuel dans le cadre de l'élaboration du « Plan climat » de la MRC du Haut-Richelieu, prévu le 9 décembre 2025 de 9h00 à 11h00, avait été annulé et reporté à une date ultérieure (réf. procès-verbal du 16 décembre 2025, point 10, page 1766).

Cet atelier, dont l'objectif était de caractériser les risques liés aux impacts climatiques sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, a eu lieu le jeudi 2 avril 2026 de 9h00 à 11h00.

À titre informatif, les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la présentation et du compte rendu de ce troisième atelier virtuel.

Jusqu'à présent, dans le cadre de ce projet :

- une rencontre virtuelle a eu lieu le 20 février 2025 concernant le processus de collecte de données pour l'inventaire des gaz à effet de serre (GES);
- un premier atelier virtuel a eu lieu le 19 mars 2025 pour présenter le projet et consulter les participants sur les effets des changements climatiques et les objectifs d'adaptation;
- un deuxième atelier virtuel a eu lieu le 16 septembre 2025 sur le thème de la vulnérabilité; et
- un troisième atelier virtuel a eu lieu le 2 avril 2026 sur le thème des risques liés aux impacts climatiques.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 21 avril 2026**

11- Ministère de la Sécurité publique – Capsule d'information concernant l'utilisation du 9-1-1 : publication de commentaires sur le profil public de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville

Ri-2026-04-1928

Considérant la publication de la première d'une série de cinq capsules d'information préparées par le Ministère de la sécurité publique (MSP), et ce, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation concernant l'utilisation adéquate du 9-1-1 par les citoyens;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie a été convoquée à une rencontre « Teams » par Madame Annik Bouchard, directrice générale de la Direction générale de la sécurité incendie et des télécommunications d'urgence du MSP, laquelle a eu lieu le jeudi 19 mars 2026 à 15h00, avec la participation de Monsieur Adi Jakupovic, directeur du 9-1-1 et des télécommunications d'urgence du MSP;

Considérant que le MSP désirait informer la Régie au sujet des commentaires publiés via le profil public de la Régie relativement à cette première capsule d'information préparée par le MSP, car il jugeait que la situation était préoccupante;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière de la Régie a demandé au directeur du Service de sécurité incendie, par téléphone le 20 mars 2026 et par courriel le 26 mars 2026, de retirer les commentaires qu'il avait publiés via le profil public de la Régie mais que ce dernier a refusé d'obtempérer;

Considérant que les deux commentaires en question sont toujours affichés sur le profil public de la Régie;

Considérant que, selon la directrice générale et greffière-trésorière, le fait d'utiliser le profil public de la Régie pour faire valoir des points de vue personnels s'avère non conforme au Code d'éthique et de déontologie de la Régie;

Considérant que les membres du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville ont reçu copie du lien menant vers la capsule d'information publiée par le MSP, ainsi que copie des deux commentaires du directeur du Service de sécurité incendie et de la réponse faite par le MSP, et qu'ils ont pris connaissance du contenu de ces documents;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maxime Lasnier

ET RÉSOLU de ne pas intervenir dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 21 avril 2026**

12- Régie intermunicipale d'incendie : possibilité d'adhésion d'autres municipalités

12.1 Rencontre des maires, des directeurs généraux et des directeurs des Services de sécurité incendie à Saint-Alexandre le 14 avril 2026 : suivi

Les personnes suivantes de la Régie intermunicipale d'incendie ont participé à la rencontre des maires, des directeurs généraux et des directeurs des Services de sécurité incendie qui a eu lieu au bureau municipal de Saint-Alexandre le mardi 14 avril 2026 de 19h00 à 21h45 :

- Madame Suzanne Boulais, mairesse de Mont-Saint-Grégoire et présidente de la Régie;
- Monsieur Mario van Rossum, maire de Sainte-Brigide-d'Iberville et président suppléant de la Régie;
- Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie de la Régie; et
- Madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie.

Madame Boulais, Monsieur van Rossum et Monsieur Bernhard donnent un bref compte rendu de cette rencontre aux membres du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie.

Au total, 27 personnes étaient présentes à cette « rencontre de réflexion concernant le partage des services incendie ». Un comité restreint de six personnes a été formé dans le but d'analyser la situation et de formuler des recommandations lors de la prochaine rencontre des maires, des directeurs généraux et des directeurs des Services de sécurité incendie qui aura lieu au bureau municipal de Saint-Alexandre à une date qui sera déterminée ultérieurement. Les personnes suivantes font partie de ce comité restreint :

- Monsieur Serges Lafrance, maire de Henryville;
- Monsieur Jean Vasseur, maire de Saint-Sébastien;
- Madame Manon Donais, directrice générale de Mont-Saint-Grégoire;
- Monsieur Silvio Gaudio, directeur général de Lacolle;
- Monsieur Benoit Brodeur, directeur du Service de sécurité incendie de Saint-Alexandre; et
- Monsieur Alain Héту, directeur du Service de sécurité incendie de Henryville.

13- Nomination d'un nouveau lieutenant : Dominic Drouin

Ri-2026-04-1929

Considérant que Monsieur David Mailloux, actuellement lieutenant au Service de sécurité incendie de la Régie intermunicipale d'incendie, a informé Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, qu'il déménageait à l'extérieur de la région;

Considérant qu'un poste de lieutenant devient donc vacant;

Considérant que Monsieur Dominic Drouin :

- travaille comme pompier volontaire rémunéré au Service de sécurité incendie de Sainte-Brigide-d'Iberville puis à la Régie intermunicipale

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 21 avril 2026**

d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville depuis le 1^{er} janvier 2006;

- est technicien en prévention incendie à temps plein pour la Régie intermunicipale d'incendie depuis le 3 novembre 2014 et qu'il dessert présentement 11 municipalités incluant Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville;
- a été nommé « pompier éligible à la fonction de lieutenant » à partir du 18 juin 2024 (réf. résolution No Ri-2024-06-1694); et
- possède déjà la formation requise pour être nommé lieutenant;

Considérant que Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, et Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint, estiment que Monsieur Drouin possède les qualités nécessaires pour devenir lieutenant et qu'ils recommandent sa nomination;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Karine Trudeau

ET RÉSOLU :

- de nommer Monsieur Dominic Drouin à titre de lieutenant au Service de sécurité incendie de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville, et ce, à partir du 26 avril 2026 (date du début de la prochaine période de paye);
- de rémunérer Monsieur Drouin au tarif horaire établi pour le poste de lieutenant et de lui accorder l'allocation mensuelle prévue pour ce poste, selon les conditions de travail en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Plaque de reconnaissance pour le lieutenant David Mailloux

Ri-2026-04-1930

Considérant que Monsieur David Mailloux, actuellement lieutenant au Service de sécurité incendie de la Régie intermunicipale d'incendie, a informé Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, qu'il déménageait à l'extérieur de la région;

Considérant les nombreuses années de travail de Monsieur Mailloux au Service de sécurité incendie de Sainte-Brigide-d'Iberville puis à la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville, soit 8 ans à titre de pompier volontaire rémunéré et 18 ans à titre de lieutenant;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maxime Lasnier

ET RÉSOLU de remettre à Monsieur David Mailloux une plaque de reconnaissance pour son dévouement, sa loyauté et son excellence professionnelle pendant ses 26 années de travail à titre de pompier et de lieutenant au Service de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14- Achat d'un nouvel ordinateur pour la caserne de Sainte-Brigide-d'Iberville : suivi

La directrice générale et greffière-trésorière rappelle aux membres du Conseil d'administration que :

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 21 avril 2026**

- Logimax Service Informatique et Développement Innovations Haut-Richelieu n'ont pas réussi à régler le problème de connexion à distance du directeur du Service de sécurité incendie (SSI) ni les problèmes ponctuels de connexion en caserne du technicien en prévention incendie (TPI);
- l'ordinateur de la caserne de Sainte-Brigide-d'Iberville a été acheté en 2022 et la mémoire externe ayant été ajoutée ne semble pas suffisante pour les besoins du SSI et du TPI;
- il a été résolu de demander une soumission à Logimax Service Informatique pour l'achat d'un nouvel ordinateur pour la caserne de Sainte-Brigide-d'Iberville et d'autoriser une dépense maximale de 1 500 \$ plus taxes pour cet achat (réf. résolution No Ri-2026-03-1922).

Suite à la réception de deux soumissions datées du 19 mars 2026 de Logimax Service Informatique, lesquelles ont été transmises à tous les membres du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie, Monsieur Maxime Lasnier, conseiller municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville siégeant à la Régie, a examiné ce dossier et estime que l'achat d'un nouvel ordinateur n'est peut-être pas nécessaire.

À ce jour, l'ordinateur de la caserne de Sainte-Brigide-d'Iberville n'a pas été remplacé et les problèmes de connexion ne sont pas réglés. La directrice générale et greffière-trésorière communiquera avec Logimax Service Informatique et avec Développement Innovations Haut-Richelieu dans le but de réactiver ce dossier.

15- Prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés

15.1 MRC de Rouville

Le 16 avril 2026, Monsieur Claude Levert, conseiller principal aux services incendies de la MRC de Rouville, a communiqué avec Monsieur Dominic Drouin, pompier et technicien en prévention incendie (TPI) de la Régie intermunicipale d'incendie, pour l'informer que Monsieur Christian Brunelle quittait son poste de TPI à la MRC de Rouville après cinq années de service.

Il voulait savoir si Monsieur Drouin pouvait « dépanner » comme TPI dans la MRC de Rouville, au besoin. Finalement, il semble qu'un poste à temps plein sera bientôt affiché.

La directrice générale et greffière-trésorière rappelle aux membres du Conseil d'administration que la Régie intermunicipale d'incendie a présentement une entente concernant la prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés avec une seule municipalité de la MRC de Rouville, soit Saint-Paul-d'Abbotsford.

16- Prévention résidentielle 2026

16.1 Formulaire pour la collecte des données

Pour l'année 2026, les pompiers du Service de sécurité incendie ont été autorisés à effectuer les visites de prévention résidentielle porte-à-porte,

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 21 avril 2026**

et ce, pour les résidences des secteurs ciblés (réf. procès-verbal du 17 mars 2026, point 11.1, page 1799 et résolution No Ri-2026-03-1920).

En vue de ces visites, le formulaire pour la collecte des données a été mis à jour par la directrice générale et greffière-trésorière, puis vérifié par le technicien en prévention incendie.

À titre informatif, copie du document intitulé « Formulaire de visite de prévention résidentielle 2026 » a été remise aux membres du Conseil d'administration.

16.2 Textes pour les bulletins municipaux de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville

Des textes annonçant les visites de prévention résidentielle 2026 ont été préparés par la directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie et seront publiés dans les bulletins municipaux de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville avant le début des visites.

Ces textes indiquent :

- les secteurs qui seront visités dans chacune des Municipalités;
- l'horaire des visites, qui pourront se faire du lundi au vendredi de 10h00 à 19h00 et le samedi de 10h00 à 16h00;
- que les citoyens absents lors de la visite des pompiers recevront par la poste un formulaire de prévention résidentielle (version abrégée) qu'ils devront compléter et retourner à la Régie intermunicipale d'incendie.

À titre informatif, copie de ces textes a été remise aux membres du Conseil d'administration.

17- Rapport du directeur du Service de sécurité incendie

17.1 Activités du Service de sécurité incendie (SSI)

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, présente aux membres du Conseil d'administration un rapport verbal concernant les activités du SSI au cours des dernières semaines.

18- Rapports des membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration n'ont aucun rapport à présenter.

19- Varia

19.1 Activités dans la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

19.1.1 École Frère-André : activité « Sécurité sur roues » le 15 mai 2026

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la lettre datée du 20 mars 2026 de l'école Frère-André de Mont-Saint-Grégoire demandant la

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 21 avril 2026**

présence d'un véhicule et de quelques pompiers de la Régie intermunicipale d'incendie le vendredi 15 mai 2026, de 8h30 à 11h30, afin d'assurer la sécurité des élèves lors de l'activité « Sécurité sur roues ».

Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint du Service de sécurité incendie, verra à recruter les effectifs nécessaires pour cette activité. Les pompiers présents seront rémunérés au tarif horaire établi selon les conditions de travail en vigueur, et la facture sera transmise à la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire.

19.1.2 Fête nationale : feu d'artifice le 23 juin 2026

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du courriel daté du 31 mars 2026 de Madame Emmanuelle Prud'homme, coordonnatrice des loisirs et de la culture de Mont-Saint-Grégoire, demandant la présence de pompiers afin d'assurer la sécurité lors du feu d'artifice qui aura lieu le mardi 23 juin 2026 vers 22h00 dans le cadre des activités de la Fête nationale.

Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint du Service de sécurité incendie, verra à recruter les effectifs nécessaires pour cette activité. Les pompiers présents seront rémunérés au tarif horaire établi selon les conditions de travail en vigueur, et la facture sera transmise à la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire.

19.2 Activités dans la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

19.2.1 Activité « Course colorée » le 30 mai 2026

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du courriel daté du 8 avril 2026 de Madame Mélanie Côté-Dumas, coordonnatrice des loisirs et des communications de Sainte-Brigide-d'Iberville, demandant la présence de pompiers afin d'assurer la sécurité des participants lors de l'activité « Course colorée » qui aura lieu le samedi 30 mai 2026 de 9h00 à 12h00.

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, verra à recruter les effectifs nécessaires pour cette activité. Les pompiers présents seront rémunérés au tarif horaire établi selon les conditions de travail en vigueur, et la facture sera transmise à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

19.2.2 École Notre-Dame-du-Sourire : activité d'arrosage des enfants du service de garde le 15 juin 2026

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du courriel daté du 15 avril 2026 de Madame Audrey Brosseau, technicienne en service de garde à l'école Notre-Dame-du-Sourire de Sainte-Brigide-d'Iberville, demandant la présence d'un véhicule et de quelques pompiers pour l'activité d'arrosage des enfants du service de garde le lundi 15 juin 2026 vers 13h00.

Il sera demandé à Monsieur Dominic Drouin, pompier et technicien en prévention incendie de la Régie intermunicipale d'incendie, de voir à recruter les effectifs nécessaires pour cette activité. Les pompiers présents seront rémunérés au tarif horaire établi selon les conditions de travail en vigueur, et la facture sera transmise à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 21 avril 2026**

19.2.3 Fête nationale : parade, feu de joie et feu d'artifice le 24 juin 2026

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du courriel daté du 8 avril 2026 de Madame Mélanie Côté-Dumas, coordonnatrice des loisirs et des communications de Sainte-Brigide-d'Iberville, demandant la présence de pompiers afin d'assurer la sécurité lors des activités qui auront lieu le mercredi 24 juin 2026 dans le cadre de la Fête nationale, à savoir :

- parade de 17h30 à 19h30;
- feu de joie vers 21h00; et
- feu d'artifice vers 21h45.

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, verra à recruter les effectifs nécessaires pour ces activités. Les pompiers présents seront rémunérés au tarif horaire établi selon les conditions de travail en vigueur, et la facture sera transmise à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

19.3 Grand défi Pierre Lavoie dans les Municipalités de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville le 13 juin 2026

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du courriel daté du 15 avril 2026 de Madame Allyson Vallée, coordonnatrice du parcours du Grand défi Pierre Lavoie, indiquant que « la Sûreté du Québec n'a identifié aucune intersection nécessitant la présence d'un camion de pompier sur le territoire des Municipalités de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville » lors du passage des cyclistes le samedi 13 juin 2026.

Cependant, si la Régie intermunicipale d'incendie décide de positionner des véhicules incendie à l'extérieur des casernes, de part et d'autre du parcours, Madame Vallée souhaiterait connaître le lieu de positionnement de chacun de ces véhicules.

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, et Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint, ont examiné le parcours des cyclistes et indiquent que les véhicules incendie devraient être positionnés aux endroits suivants :

- à Mont-Saint-Grégoire : un camion en caserne et un camion au Centre communautaire (45, rang de la Montagne);
- à Sainte-Brigide-d'Iberville : un camion en caserne et un camion à la Ferme Bernhard et Fils inc. (861, rang de la Rivière Ouest).

S'il y a lieu, Messieurs Bernhard et Duchesne verront à recruter les effectifs nécessaires lors de cette activité. Les pompiers présents seront rémunérés au tarif horaire établi selon les conditions de travail en vigueur, et une facture sera transmise à chacune des Municipalités.

19.4 Chargeur multiple pour radios portatives : achat d'un transformateur et d'un fil de branchement

Ri-2026-04-1931

Considérant que suite à l'inventaire de l'ensemble des radios portatives du Service de sécurité incendie et à la vérification du bon fonctionnement des radios et des chargeurs qui ne sont plus utilisés, quatre radios ainsi qu'un chargeur multiple et un chargeur simple ont été remis au Service des loisirs et des communications de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 21 avril 2026**

Considérant que le fil de branchement du chargeur multiple ne peut pas être retiré du véhicule autopompe-citerne (251) et que l'achat d'un transformateur et d'un fil de branchement s'avère nécessaire;

Considérant la soumission datée du 7 avril 2026 de Groupe CLR à Saint-Jean-sur-Richelieu pour un transformateur et un fil de branchement pour le chargeur multiple, le tout au prix de 149 \$ plus taxes;

Considérant que les radios portatives ainsi que les chargeurs simple et multiple seront utilisés par les Municipalités de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide-d'Iberville, selon leurs activités;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maxime Lasnier

ET RÉSOLU d'autoriser que l'achat du transformateur et du fil de branchement pour le chargeur multiple soit effectué et payé par la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Références :

- procès-verbal du 16 décembre 2025, point 15.2, pages 1768 et 1769
- procès-verbal du 20 janvier 2026, point 14.1, page 1782
- procès-verbal du 17 février 2026, point 16.1, page 1792

19.5 Rémunération de Monsieur André Daigneault, ex-employé du Service de voirie de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, pour assistance au Service de sécurité incendie le 30 mars 2026

Ri-2026-04-1932

Considérant que le Service de sécurité incendie est intervenu près du 970, rang de la Rivière Ouest à Saint-Brigide-d'Iberville pour un déversement de matières dangereuses le 30 mars 2026;

Considérant que Monsieur André Daigneault, ex-employé du Service de voirie de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, demeure près de cette adresse et qu'il s'est rendu sur les lieux de l'intervention;

Considérant que Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, a demandé à Monsieur Daigneault d'effectuer diverses tâches pour aider les pompiers (ex. aller chercher de l'absorbant à la caserne, etc.), et ce, en pensant qu'il travaillait encore pour la Municipalité;

Considérant que Monsieur Daigneault a demandé à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville de le rémunérer pour les neuf heures de travail effectuées le 30 mars 2026 lors de cette intervention;

Considérant qu'étant donné que la Municipalité a fermé la fiche d'employé de Monsieur Daigneault et ne peut donc pas le rémunérer, elle demande à la Régie intermunicipale d'incendie de payer Monsieur Daigneault au tarif horaire d'un pompier, puis de refacturer le tout à la Municipalité, soit un montant total de 263,88 \$ (9 heures x 29,32 \$);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Karine Trudeau

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 21 avril 2026**

ET RÉSOLU :

- d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 263,88 \$ (9 heures x 29,32 \$) à Monsieur André Daigneault, en paiement des heures qu'il a travaillées le 30 mars 2026 lors de l'intervention du Service de sécurité incendie pour un déversement de matières dangereuses près du 970, rang de la Rivière Ouest à Sainte-Brigide-d'Iberville;
- d'ajouter ce montant sur la facture qui sera transmise à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville pour cette intervention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont effectuées.

Irène King, directrice générale
et greffière-trésorière

20- Période de questions

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

21- Levée de la séance

Ri-2026-04-1933

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maxime Lasnier

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suzanne Boulais, présidente

Irène King, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je, soussignée, Suzanne Boulais, présidente du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Suzanne Boulais, présidente